

Formulaire d'information sur la gestion des eaux pluviales pour un projet dont la surface imperméabilisée est supérieure à 240 m²

Le Grand Chalon Agglomération émet un avis sur le dossier présenté pour s'assurer que le projet remplit les conditions requises en matière de gestion des eaux pluviales et de compensation de l'imperméabilisation des sols pour ne pas aggraver les écoulements.

Cet avis ne préjuge en rien du respect des préconisations et/ou recommandations émises par la collectivité et de la bonne conception ou exécution de ces installations privatives conformément aux règles de l'art, à la réglementation en vigueur et aux normes applicables, ni de leur état d'entretien et de fonctionnement. La gestion des eaux pluviales est de la responsabilité exclusive du propriétaire qui doit concevoir et réaliser un (ou plusieurs) dispositif(s) adapté(s) à l'opération, à la topographie, à la nature du sol et du sous-sol, et qui doit prendre toutes les mesures pour garantir le bon fonctionnement des ouvrages et des installations.

1 Identité et coordonnées du pétitionnaire :

Nom (ou dénomination pour les personnes morales)

Prénom

Adresse du demandeur :

N° de la voie Type et nom de voie

Code postal Commune

Tél.

Adresse mail

2 Localisation et nature du projet :

Localisation :

Adresse

Code postal

Commune

Références cadastrales

Zone du PLU concernée

Vocation de l'aménagement :

- Maison individuelle
- Immeuble
- Lotissement
- Zone d'activités
- Voirie
- Parking
- Bâtiment à usage d'activité ou de service (préciser le type d'activité)

- Autres (préciser)

Type d'aménagement, par rapport à l'existant :

- Construction neuve
- Extension
- Démolition – reconstruction
- Autres (préciser)

3 Détail des surfaces aménagées :

Surface totale du projet¹
(m²)

Surface aménagée² (m²)

¹ Surface totale = périmètre « administratif » du projet (parcelles)

² Surface aménagée = somme des surfaces aménagées à l'issue du projet (autrement dit surface totale – surfaces laissées à l'« état naturel »). Comprend donc les éventuelles surfaces déjà imperméabilisées avant le projet, et qui seraient conservées telles quelles

Détail des surfaces aménagées (usages et matériaux) :

Type de surface (usage)	Surface en plan totale (m ²)	Répartition ³				Pour les surfaces déconnectées, préciser les dispositions permettant d'assurer la déconnexion (espace vert en dépression ou « en creux » ou surface perméable + fondation spécifiquement conçue pour retenir et infiltrer les eaux pluviales)
		Surfaces imperméables (m ²)	Surfaces végétalisées et/ou perméables (m ²)	Espaces verts de pleine terre (m ²)	Surfaces « déconnectées » (m ²)	
Toitures						
Voies carrossables						
Chemins piétons et vélos						
Stationnements						
Terrasses, cours...						
Piscines						
Espaces verts						
Autres (préciser)						
TOTAL						

³ Explications sur la différence faite entre « Surfaces végétalisées ou perméables », « Surfaces « déconnectées » et « Espaces verts de pleine terre » : On entend ici par « surfaces végétalisées et/ou perméables », les surfaces qui ne sont pas imperméables (graviers, revêtements perméables, espaces verts sur dalles, etc.) et permettent donc à au moins une partie des eaux pluviales de s'infiltrer au travers du revêtement, mais qui ne sont pas spécifiquement conçues pour assurer l'infiltration des eaux pluviales in situ et éviter ainsi tout écoulement vers l'aval même en cas de forte pluie. On entend par « surfaces déconnectées les espaces conçus spécifiquement de manière à infiltrer toutes les eaux de pluie sur place, évitant ainsi tout écoulement vers l'aval même en cas de forte pluie (par exemple un espace vert en pleine terre et « en creux », ou un stationnement avec un revêtement perméable ET une fondation permettant la rétention temporaire et l'infiltration des eaux pluviales au fond de la structure). On fait ici la distinction entre les espaces verts en pleine terre et les espaces verts sur dalles, ces derniers sont à inclure la catégorie « Surfaces végétalisées et/ou perméables ».

Gestion des écoulements venant de l'amont :

D'après la Carte des écoulements exceptionnels du zonage, le projet est-il concerné par un élément particulier (axe d'écoulement, inondation constatée, inondation modélisée) ? Si oui, lequel ?

Quoi qu'il en soit, le projet est-il susceptible de recevoir des écoulements venant de l'amont (de la route, d'un versant, des propriétés situées en amont...) ?

Si oui, donner les informations demandées à l'annexe 1.

5 Gestion des pluies moyennes à fortes :

Principales caractéristiques du dispositif prévu pour le stockage temporaire des écoulements :

Quel est le type de dispositif prévu : espace vert « en creux » / noue / fossé / jardin de pluie / tranchée d'infiltration / chaussée à structure réservoir / bassin à ciel ouvert / bassin enterré / puits d'infiltration / autre (préciser) ?

La localisation (Elle doit apparaître clairement sur les documents fournis.)

Emprise (m²)

Profondeur maxi (m)

Rempli de matériaux drainant de type graviers ? Si oui préciser le gabarit moyen

Volume disponible⁴ (m³)

Type de vidange prévue (infiltration / débit régulé / les deux)

Si le stockage temporaire des écoulements se fait avec plusieurs dispositifs, compléter le tableau de l'annexe 2.

⁴ Un outil de calcul permettant de dimensionner le volume disponible est mis à disposition par le Grand Chalons.

Faisabilité de l'infiltration :

Sur la carte de zonage des « Contraintes vis-à-vis de l'infiltration », le projet est-il concerné par des éléments particuliers ? Si oui, lesquels ?

Quels types de tests ont été réalisés ?

Identifiez-vous d'autres éléments de contexte particuliers à prendre en compte ?

Des tests ont-ils été réalisés au droit du site ?

Combien ?

Où ? (Cela doit apparaître clairement sur les documents fournis.)

Comment les trous ont-ils été réalisés (pelle à main / tarière à main / pelle mécanique ?)

A quelle profondeur ?

Pendant combien de temps les mesures ont-elles été effectuées ?

Quelles vitesses d'infiltration avez-vous mesurées au droit des différents tests (en m/s) ?

Quelle vitesse d'infiltration avez-vous retenue pour le dimensionnement des dispositifs (en m/s) ?

Avec-vous appliqué un coefficient de sécurité ? Si oui de combien ? Pour quelle raison ?

Bassin versant du dispositif :

Les surfaces dont les écoulements sont potentiellement collectés par le dispositif⁵ correspondent-elles à celles indiquées dans le tableau de la rubrique « Détail des surfaces aménagées » ?

Si ce n'est pas le cas (par exemple si le projet prévoit plusieurs dispositifs associés à plusieurs sous-bassins versants), **fournir le tableau des surfaces potentiellement collectées par le dispositif, en utilisant l'annexe 3.**

Si le stockage temporaire des écoulements se fait avec plusieurs dispositifs, fournir un tableau par dispositif.

Rejet éventuel :

Envisagez-vous, pour les pluies moyennes à fortes, un rejet d'eaux pluviales à l'aval du projet ?

Si oui, donner les informations demandées à l'annexe 4. Si plusieurs rejets sont prévus, remplir les différentes colonnes.

Hypothèses et méthode de dimensionnement :

Quelle méthode de calcul avez-vous retenue ?

Avez-vous utilisé l'outil de calcul mis à disposition ?

Si vous n'avez pas utilisé l'outil de calcul mis à disposition, les coefficients d'apport unitaires à considérer pour le calcul de surface active sont fournis en annexe 5.

⁵ En considérant également ici les surfaces aménagées végétalisées ou perméables et les surfaces aménagées déconnectées, à partir du moment où celles-ci sont situées en amont du dispositif

Gestion des pluies exceptionnelles précipitées sur le projet :

Quelles sont les conséquences du débordement des dispositifs pour des pluies exceptionnelles ?

Quelles dispositions sont prises pour éviter ou réduire le risque d'inondation ?

Un dispositif de surverse en surface est-il prévu ?

Si oui, où est-il situé ? Vers où seront dirigés les débordements ? Cela doit apparaître clairement sur les documents fournis.

Des éléments sensibles à l'aval du projet sont-ils exposés ?

Si plusieurs dispositifs pour le stockage temporaire des pluies moyennes à fortes, compléter le tableau de l'annexe 6.

Gestion des pluies courantes :

Quelle est la surface totale imperméabilisée (en m²) ?

Quel est le volume de rétention prévu pour l'infiltration et/ou évapotranspiration des écoulements générés par les pluies courantes sur ces surfaces ?

Ces écoulements seront ils infiltrés dans le dispositif prévu pour les pluies moyennes à fortes ?

Sinon, quel est le type de dispositif spécifique prévu (espace vert « en creux » / noue / fossé / jardin de pluie / tranchée d'infiltration / autre (préciser))

Localisation (Elle doit apparaître clairement sur les documents fournis.)

Emprise (m²)

Profondeur maxi (m)

Rempli de matériaux drainant de type graviers ? Si oui préciser le gabarit moyen

Volume disponible (m³)

Type de dispositif prévu pour diriger les débordements vers le dispositif de gestion des pluies moyennes à fortes ?

Si la gestion des pluies courantes se fait avec plusieurs dispositifs, compléter le tableau de l'annexe 7.

Gestion des risques de pollution :

Est-il prévu sur le site une activité particulière, présentant des risques de pollution des eaux pluviales, chroniques ou accidentelles ?

Si oui, donner les informations demandées à l'annexe 8. Si plusieurs dispositifs sont prévus, remplir les différentes colonnes.

Entretien des dispositifs :

Qui entretiendra les dispositifs ?

Quel type d'entretien est-il prévu ?

Avec quelle fréquence ?

Pièces à joindre impérativement à la demande :

<input type="checkbox"/>	Ce formulaire rempli et signé
<input type="checkbox"/>	Plan de situation (plan cadastral)
<input type="checkbox"/>	Plan masse du projet
<input type="checkbox"/>	Plan de localisation des tests d'infiltration
<input type="checkbox"/>	Mesures réalisées au cours des tests d'infiltration
<input type="checkbox"/>	Plan des différents dispositifs et mesures de gestion des eaux pluviales, faisant notamment apparaître : -L'éventuel bassin versant amont -Les surfaces imperméables, perméables, végétalisées, déconnectées - Emprises collectées par chacun du/des dispositifs -Pour les pluies courantes : le/les dispositifs d'infiltration/évapo-transpiration -Pour les pluies moyennes à fortes :le/ les dispositifs de rétention – infiltration (ou régulation), les éventuels ouvrages de régulation et exutoires à l'aval du projet -Pour les pluies exceptionnelles : la trajectoire des débordements et les exutoires à l'aval du projet -Les éventuelles activités polluantes et les dispositifs spécifiques prévus pour les gérer
<input type="checkbox"/>	Note de calcul des volumes de rétention
<input type="checkbox"/>	Etude spécifique de gestion des eaux pluviales (si existante)
<input type="checkbox"/>	Eventuelle demande d'autorisation de raccordement

Remarque : la transmission de ces différents éléments n'a pour objectif que l'instruction du dossier par les services. La consultation de ces éléments par les services et la délivrance d'un avis favorable n'engage pas la responsabilité de ces derniers. Le bon dimensionnement, la bonne conception, la bonne réalisation et le bon entretien des dispositifs relèvent de la responsabilité du pétitionnaire.

Fait à Le

Signature :

Contacts :

Contacts

Grand Chalon – Direction de l’Eau et de l’Assainissement

Accueil téléphonique : 03.85.43.78.05

Courriel : eauetassainissement@legrandchalon.fr

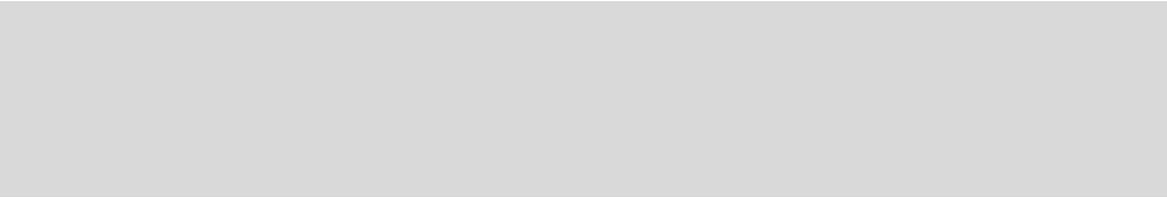
Annexe 1 – Gestion des écoulements venant de l’amont – informations complémentaires à fournir :

Quelles sont les parties du projet potentiellement exposées à ces écoulements ?



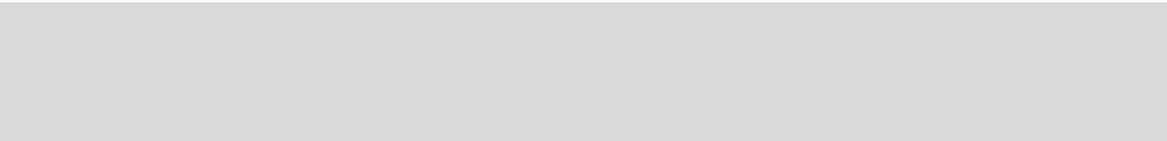
Quelles précautions sont prévues pour éviter les risques d’inondations au droit du projet, et pour ne pas les aggraver à l’aval ?

(Exemples : Absence de construction dans les secteurs exposés / Surélévation des niveaux sensibles / Surélévation des équipements sensibles / Mise en place de protections rapprochées...)



Comment les axes d’écoulement sont-ils gérés ?

(Exemples : Un axe d’écoulement a été préservé / Un parcours à moindre dommage a été prévu / Ces écoulements seront déviés...)



Annexe 2 – Gestion des pluies moyennes à fortes – caractéristiques des dispositifs de stockage temporaire des écoulements – informations complémentaires à fournir si plusieurs dispositifs sont prévus :

	Dispositif n°2	Dispositif n°3	Dispositif n°4	Dispositif n°5
Quel est le type de dispositif prévu (espace vert « en creux » / noue / fossé / jardin de pluie / tranchée d'infiltration / chaussée à structure réservoir / bassin à ciel ouvert / bassin enterré / puits d'infiltration / autre (préciser)) ?				
Localisation	Elle doit apparaître clairement sur les documents fournis.			
Emprise (m ²)				
Profondeur maxi (m)				
Rempli de matériaux drainant de type graviers ? Si oui préciser le gabarit moyen				
Volume disponible (m ³)				
Type de vidange prévue (infiltration / débit régulé / les deux)				

Annexe 3 – Gestion des pluies moyennes à fortes – bassins versants d’alimentation des dispositifs de stockage temporaire des écoulements – informations complémentaires à fournir :

Bassin versant du dispositif n°..... (détail des surfaces potentiellement collectées par le dispositif⁶) :

Type de surface (usage)	Surface totale (m ²)	Répartition ⁷				Pour les surfaces déconnectées, préciser les dispositions permettant d’assurer la déconnexion (-espace vert en dépression ou « en creux » ou -surface perméable + fondation spécifiquement conçue pour retenir et infiltrer les eaux pluviales)
		Surfaces imperméables (m ²)	Surfaces végétalisées ou perméables (m ²)	Espaces verts de pleine terre (m ²)	Surfaces « déconnectées » (m ²)	
Toitures						
Voies carrossables						
Chemins piétons et vélos						
Stationnements						
Terrasses, cours...						
Piscines						
Espaces verts						
Autres (préciser)						
TOTAL						

⁷ Explications sur la différence faite entre « Surfaces végétalisées ou perméables », « Surfaces « déconnectées » et « Espaces verts de pleine terre » : On entend ici par « surfaces végétalisées et/ou perméables », les surfaces qui ne sont pas imperméables (graviers, revêtements perméables, espaces verts sur dalles, etc.) et permettent donc à au moins une partie des eaux pluviales de s’infiltrer au travers du revêtement, mais qui ne sont pas spécifiquement conçues pour assurer l’infiltration des eaux pluviales in situ et éviter ainsi tout écoulement vers l’aval même en cas de forte pluie. On entend par « surfaces déconnectées les espaces conçus spécifiquement de manière à infiltrer toutes les eaux de pluie sur place, évitant ainsi tout écoulement vers l’aval même en cas de forte pluie (par exemple un espace vert en pleine terre et « en creux », ou un stationnement avec un revêtement perméable ET une fondation permettant la rétention temporaire et l’infiltration des eaux pluviales au fond de la structure). On fait ici la distinction entre les espaces verts en pleine terre et les espaces verts sur dalles, ces derniers sont à inclure la catégorie « Surfaces végétalisées et/ou perméables ».

Annexe 4 – Gestion des pluies moyennes à fortes – cas d’un rejet à débit régulé - informations complémentaires à fournir :

	Dispositif n°1	Dispositif n°2	Dispositif n°3	Dispositif n°4	Dispositif n°5
Pour quelle raison un rejet régulé est-il envisagé ?					
Vers quel type d’exutoire (réseau, fossé, cours d’eau...) ?					
Localisation	Elle doit apparaître clairement sur les documents fournis.				
Avez-vous identifié le gestionnaire de cet exutoire ? Si oui, qui est-ce ?					
Avez-vous effectué et obtenu une demande d’autorisation de raccordement ?					
Quel sera le débit de rejet maximal (en l/s/ha et l/s) ?					
Prévoyez-vous un rejet gravitaire, ou à l’aide d’une pompe de relevage ?					

Annexe 5 – Gestion des pluies moyennes à fortes – coefficients d’apport unitaires à considérer pour le calcul de surface active :

Type de surface	Précisions et exemples	Coefficient de ruissellement unitaire
Surfaces imperméables	Toitures classiques, accès ou stationnements en bitume, terrasses avec dalle béton...	1
Surfaces aménagées perméables et/ou végétalisées	Espaces en gravier, stationnements en matériaux poreux, terrasses en bois sur terre, espaces verts sur dalle, toitures végétalisées...	0,5
Espaces verts en pleine terre	Espaces verts en continuité avec la terre naturelle	0,2
Surfaces déconnectées	Surfaces conçues de manière à infiltrer toutes les eaux sur place et à éviter ainsi tout ruissellement vers l’aval (par exemple, espaces verts en pleine terre et « en creux », stationnements en matériaux poreux et avec une couche de fondation conçue pour permettre l’infiltration de toutes les eaux)	0

Annexe 6 : Gestion des pluies exceptionnelles précipitées sur le projet - informations complémentaires à fournir si plusieurs dispositifs sont prévus :

	Dispositif n°2	Dispositif n°3	Dispositif n°4	Dispositif n°5
Quelles sont les conséquences du débordement des dispositifs pour des pluies exceptionnelles ?				
Quelles dispositions sont prises pour éviter ou réduire le risque d'inondation ?				
Un dispositif de surverse en surface est-il prévu ?				
Si oui, où est-il situé ? Vers où seront dirigés les débordements ? (Cela doit apparaître clairement sur les documents fournis.)				
Des éléments sensibles à l'aval du projet sont-ils exposés ?				

Annexe 7 : Gestion des pluies courantes – informations complémentaires à fournir si plusieurs dispositifs sont prévus :

	Dispositif n°2	Dispositif n°3	Dispositif n°4	Dispositif n°5
Quel est le type de dispositif spécifique prévu (espace vert « en creux » / noue / fossé / jardin de pluie / tranchée d'infiltration / autre (préciser))				
Localisation	Cela doit apparaître clairement sur les documents fournis.			
Emprise (m ²)				
Profondeur maxi (m)				
Rempli de matériaux drainant de type graviers ? Si oui préciser le gabarit moyen				
Volume utile (m ³)				
Type de dispositif prévu pour diriger les débordements vers le dispositif de gestion des pluies moyennes à fortes ?				

Annexe 8 : Gestion des risques de pollutions - – informations complémentaires à fournir :

	Dispositif n°1	Dispositif n°2	Dispositif n°3	Dispositif n°4	Dispositif n°5
De quel type d'activité s'agit-il ?					
Quels types de pollution sont possibles ?					
Quel type de dispositif est prévu (séparateur à hydrocarbures / filtre planté de roseaux / vanne de confinement / cloison siphonée...) ?					
Quelles sont ses principales caractéristiques (dimensions...) ?					
Quel est son exutoire ?					